

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

édito

Les temps seraient-ils en train de changer ?

L'actualité concernant nos activités et la mer de façon plus générale se densifie au fil du temps. Pas un jour sans qu'un scientifique ne lance **un cri d'alarme** à propos de la **ressource qui ne cesse de décroître**. En cause les pollutions et les pêches intensives dont les effets vont croissants quand les stocks ne cessent de diminuer.

À ce rythme, la majorité des études scientifiques concluent à **une disparition de la plupart des espèces marines avant 2050** si aucune mesure n'est prise d'ici là !

Parmi les accusés, figure **la DPMA dont la dépendance** vis-à-vis des lobbies de la pêche professionnelle que nous avons maintes fois soulignée est aujourd'hui clairement **dénoncée dans un rapport de la Cour des comptes** récemment publié.

L'**Ifremer**, longtemps resté sourd à nos questionnements (voir notre lettre ouverte publiée dans notre revue de juin 2005), reconnaît aujourd'hui **l'intérêt de limiter les pêches intensives sur les frayères** en invoquant **une trop grande capturabilité du poisson durant la période de reproduction**. Nous en prenons acte même si nous regrettons que cette prise de position survienne de façon aussi tardive !

Ce vénérable organisme, dans une réponse à une saisine du ministère, reconnaît par ailleurs que **l'augmentation des tailles minimales de capture** reste une mesure essentielle pour **la protection des espèces marines concernées**.

Devant une telle situation, les cinq fédérations signataires de la charte d'engagement pour une pêche éco-responsable ont, dans un esprit constructif, accepté un certain nombre de mesures pertinentes pour répondre aux exigences de la charte.

- Ainsi, **un arrêté « marquage »** destiné à lutter contre le braconnage et à interdire aux pêcheurs de loisir la vente des produits de la mer a été publié en mai 2011.
- Une procédure de **déclaration informatisée** des pêcheurs de loisir a été mise en place en juillet 2012 sur le site du ministère pour permettre de **dénombrer, informer les pratiquants et assurer un suivi de notre**

activité. Elle est, hélas aujourd'hui, d'un **niveau totalement inacceptable**. Les services ministériels se sont engagés à y remédier dans les mois à venir. Cette procédure, pour l'instant facultative, devrait devenir obligatoire dans un second temps...

- Pour répondre aux exigences de protection de la ressource figurant aussi dans la charte, les cinq fédérations ont proposé, plutôt que des quotas journaliers inadaptés à notre activité, une **augmentation significative des tailles minimales de capture** qui a fait l'objet d'un arrêté paru le 6 novembre 2012 (voir article consacré à ce sujet dans ce même numéro). Nous regrettons cependant que cet arrêté ne soit applicable qu'aux seuls pêcheurs de loisir et nous demandons aux **autorités concernées de prendre leurs responsabilités** pour que cette mesure soit le plus rapidement possible **étendue à tous les pêcheurs en mer qu'ils soient amateurs ou professionnels**.

Les cinq fédérations unanimes demandent désormais qu'une **période d'observation** soit mise en place de manière à **démontrer le bien-fondé de ces mesures et observer leurs impacts sur la ressource**.

Lors de l'Assemblée Plénière du CSNPSN, le président Gérard d'Aboville m'avait chargé de présenter l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de la charte. J'ai eu la satisfaction de constater à cette occasion que les personnalités présentes saluaient unanimement **la pertinence des mesures retenues** et comprenaient les positions adoptées par les fédérations représentatives de la pêche de loisir en mer.

C'est avec un très grand plaisir que je vous annonce la tenue des **premières Assises Nationales des Pêches de Loisir en Mer et de la Plaisance** en octobre 2013 avec le soutien de la Métropole Nantes Saint-Nazaire. Cet événement de référence sera, pour nous tous, une **étape importante** et une **reconnaissance majeure de l'intérêt économique et sociologique** de notre activité.

Pour faire face à tous ces défis, nous avons besoin de **votre soutien et de votre participation active**. Je compte sur vous...

Jean Kiffer
président national de la FNPPSF



Bonnes fêtes de fin d'année

